

Réf: Dossier N° 037375

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DU BALAI DU LIEVRE ET DE LA LUNE » en abrégé « ECOBALL »

Siège social Abidjan, Abobo, PK 18, Lot 1401, Ilot 141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DU BALAI DU LIEVRE ET DE LA LUNE » en abrégé « ECOBALL »

Objet : CONSTRUCTION BATIMENT
AMENAGEMENT
REHABILITATION
ELECTRIFICATION
ACHAT ET VENTE DE MATERIELS,FOURNITURES ET MOBILIERS DE BUREAU DEBARQUEMENT DE PRODUITS DE MER (THONS ECT...)
PRESTATIONS
DIVERSES
IMPORT EXPORT
EXPLOITATION MINIERE
DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Abobo, PK 18, Lot 1401, Ilot 141

Dirigeant(s) : M DIOMANDE GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03992 du 16/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25815/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

